



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## pluriactivité

Question écrite n° 16007

### Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'avis du Conseil économique et social portant sur l'avant-projet de loi d'orientation agricole. Le conseil estime que la loi d'orientation devrait donner une définition claire et précise de la pluriactivité agricole afin qu'elle participe pleinement à la politique de développement rural, permettant ainsi de simplifier les obligations administratives et d'éviter la complexité des déclarations fiscales et sociales pour les agriculteurs. Il lui demande quelle est sa position en la matière.

### Texte de la réponse

Le contenu de la définition de l'activité agricole a été examiné à l'Assemblée nationale lors des débats concernant l'article 6 du projet de loi d'orientation agricole. Il en est résulté en première lecture un texte équilibré qui avait, pour l'essentiel, fait l'objet d'un consensus avec les représentants des organisations professionnelles concernées et qui préserve une concurrence loyale avec les autres secteurs d'activités et l'artisanat en particulier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Robert Lamy](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16007

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 juin 1998, page 3328

**Réponse publiée le :** 14 décembre 1998, page 6814